



REPUBLIQUE
FRANCAISE

DEPARTEMENT
DU JURA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D'OFFLANGES

Séance du 26 juillet 2024

Nombre de conseillers : En exercice : 11 Présents : 8 Votants : 9	L'an deux mille vingt-quatre, Le vingt-six du mois de juillet à vingt heures trente minutes, Le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de monsieur Jean-Claude THABARD, Maire.
Date de convocation : 18/07/2024 Date d'affichage : 19/08/2024	Présents : Cédric BARBIER, Claude COMTE, Jean-Michel GRAS, Jean-Marie GUELLE, Gilbert JACQUOT, Jean-Claude THABARD, Nicolas THABARD, Thierry VINCENT.
VOTE	Absent excusé : Bruno CHAUCOUVERT, Ludivine GERARDIN, Alexandre LENOBLE pouvoir à Jean-Michel GRAS, Secrétaire de séance : Nicolas THABARD.
Abstention /	
Contre /	
Pour 9	

DÉLIBÉRATION 2024-22

AVENANT 3 au contrat de fortage de la Carrière de Moisse

Lors de la lecture de l'avenant n°3 durant le Conseil Municipal du 28/05/2024, le dernier point de l'article trois avait été remis en question par le conseil municipal. À l'unanimité le vote avait donc été suspendu jusqu'à ce que la Société des Carrières de Moisse retire ce point de l'avenant.

Après les diverses réunions avec la Société des Carrières de Moisse et l'ONF, l'avenant n°3 a été modifié,

Après avoir pris connaissance de ce nouvel avenant :

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** l'avenant n°3 au contrat de fortage du 03/05/2015,
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer l'avenant au contrat et tous documents relatifs à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Le maire,
Jean-Claude THABARD.

